



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 2017-04, modifiant l'article 4.11 sur les zones de mouvements de masse du règlement de zonage numéro 2000-05.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

1. Lors d'une séance tenue le 7 août 2017, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette a adopté le premier projet de règlement numéro 2017-04, modifiant l'article 4.11 sur les zones de mouvements de masse du règlement de zonage numéro 2000-05.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 septembre 2017, à 18h30 au 51, rue des Saules, Notre-Dame-de-la-Salette, Québec.
3. En Résumé, ce projet de règlement a pour but d'intégrer la nouvelle cartographie des zones exposées aux glissements de terrain dans la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette ;
4. Au cours de cette assemblée, il sera expliqué le projet de règlement et les personnes qui désirent s'exprimer pourront alors le faire.
5. Le projet de règlement ainsi que la carte des zones à risque de mouvement de masse peuvent être consulté aux Centre administratif de la municipalité, sis au 45 rue Des Saules, Notre-Dame-de-la-Salette, Québec, durant les heures normales d'ouverture.
6. Le projet de règlement concerne plusieurs secteurs sur notre territoire.

Donné à Notre-Dame-de-la-Salette, ce 29^e jour du mois d'août 2017.


Mylène Groulx
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

